

CAHIER DES CHARGES INGENIERIE COLLECTIVE

Gestion administrative

Constat

La gestion administrative définit le fonctionnement et l'optimisation de la structure et fluidifie le suivi de l'activité. Beaucoup mettent de côté cet aspect par manque de connaissance ou manque de temps. Une bonne gestion administrative garantit une bonne organisation du travail et assure la transparence, la responsabilisation des structures.

Objectifs à atteindre

Afin de répondre à la problématique, nous souhaiterions mettre en place une ingénierie opérationnelle sur la gestion administrative d'une association. Le contenu de l'accompagnement proposé devra aborder notamment les points suivants :

- Compréhension des obligations des associations (registre, déclarations,)
- Organisation documentaire (classeur adhérent, classeur banque, classeur demande de subvention, classeur RH,...)
- Les documents et chartes graphiques de l'association
- Réalisation d'un devis et/ou d'une facture

A l'issue de la formation, le participant devra être capable de :

- Lister les documents administratifs obligatoires d'une association
- Réaliser une facture/devis avec toutes les mentions légales et obligatoires
- Classer ses documents administratifs

Méthodologie

L'accompagnement a pour objectif de mettre en relation les structures avec des experts (et non de simples formateurs) capables d'apporter à la fois des éléments théoriques mais aussi des clefs d'analyse pratique et des orientations en termes de démarche à partir des questionnements posés par les participants.

MODALITES DE SELECTION DU PRESTATAIRE

Les domaines de compétences requis pour cette intervention sont :

- Connaissance du tissu associatif local,
- Connaissances des institutions locales de Saint Martin,
- Compétences en projet associatif,
- Compétences en gouvernance associative,
- Compétence en gestion administrative,
- Bilingue français/anglais.

Une expérience de l'appui aux acteurs associatifs employeurs est recommandée ainsi qu'une pratique du diagnostic collectif et de l'animation de sessions d'appui-conseil collectives.

Modalités de participation à l'Atelier

Chargée de suivi en charge de l'action : Laïla FREEDOM lfreedom@initiative-saint-martin.fr

Modalités générales : Se référer au document annexe « Modalités Générales ».

Délais de réponses :

Ouverture de l'appel à proposition	Mercredi 1 ^{er} février 2017
Clôture de l'appel à proposition	Vendredi 24 février 2017
Réponse au candidat retenu	Jeudi 2 Mars 2017

Modalités de fonctionnement : Le consultant devra alterner apports théoriques et pratiques si possible sur la base des cas concrets des associations participantes. La prestation demandée n'est pas une formation, mais bien un atelier collectif dont l'objet est de favoriser les échanges et les synergies entre les participants et de les aider à améliorer leurs propres pratiques.

Participants : un dirigeant bénévole, directeur/coordonateur ou un salarié de l'association. La séance comptera entre 5 et 10 participants.

Durée et modalités de l'accompagnement :

- **Durée :** 1 jour d'accompagnement le samedi (7h)
- **Date de réalisation des ateliers :** avant le mois de juillet
- **Nombre de session :** 1 en fonction du nombre d'inscrit
- **Lieu :** à déterminer par le prestataire
- **Conditions d'inscription :** être déclarée avec un bureau actif et remplir les prérequis demandés.

Cette action est cofinancée par :

